

ESTHELA SOLANO-SUÁREZ

Famille et fonction

Quelle famille ?

Il sera question de la forme moderne de la famille, celle que nous connaissons aujourd'hui, réduite à un nombre d'éléments restreint : le père, la mère et les enfants. C'est de celle-ci que l'analysant parle dans une analyse. C'est bien elle qui a eu une incidence dans l'histoire du sujet, et nous pouvons, à partir du discours analytique, en élaborer la clinique. Non pas la clinique familiale, mais la clinique du sujet comme issue d'une constellation familiale particulière. Cette clinique structurale est celle que Jacques Lacan aborde en 1938 dans *Les complexes familiaux*. Il y entreprend leur étude par un chapitre consacré à l'institution familiale. Il signale que celle-ci résulte dans sa forme actuelle d'un remaniement profond dont la conséquence, en termes de réduction de son étendue et de contraction, ne veut pas dire que sa structure soit devenue plus simple. A cet égard la thèse de Lacan serait d'affirmer que plus l'institution familiale se réduit au niveau de son extension, plus sa structure est complexe. Concernant les causes de ce remaniement, Lacan isole à cette date " l'influence prévalente que prend le mariage "(1), et c'est pourquoi Lacan adopte alors le terme de Durkheim de " famille conjugale " comme étant le plus approprié pour désigner notre forme moderne de la famille.

En 1950, dans son écrit intitulé " Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie ", Lacan tire des conséquences cliniques, voire structurales, sur ce qui s'est produit comme phénomènes au cours de l'histoire et dont le résultat est la contraction de la forme institutionnelle familiale. Ainsi, il caractérise les phénomènes psychopathologiques comme étant l'expression de " la déhiscence du groupe familial au sein de la société " (2). Dans la mesure où le groupe familial se réduit au niveau du nombre, il décline socialement, puisque ne

parvenant pas à se faire valoir comme institution socialement puissante. Par contre, la famille devient toute-puissante au niveau de son “ rôle formateur ”, car elle garde l’exclusivité d’être à même de pouvoir installer l’enfant dans ses premières identifications. Une moindre puissance sociale se voit donc compensée par un poids certain au niveau de la transmission. Dans ce texte Lacan signale aussi de quelle façon la structure œdipienne n’est que la formalisation de cette réduction de la famille au groupe naturel. Le seul trait formel que l’on trouve dans la famille œdipienne, comme étant ce qui subsiste de la structure originelle et qui se conserve, malgré l’évolution historique, est “ l’autorité conservée au père ”. Mais Lacan ne manque pas de souligner que ce trait “ se montre en fait de plus en plus instable, voire caduc ”, ce qui ne va pas sans conséquence au niveau psychopathologique.

En 1956, dans “ Fonction et champ de la parole et du langage ”, Lacan donne raison de la complexité de la structure familiale à partir de la structure du langage. Ainsi Lacan rappelle que ce sont les lois du langage qui règlent les échanges au niveau des structures élémentaires de la parenté de telle sorte qu’à isoler les constantes structurales des échanges qui s’y produisent, ce que nous trouvons formalisé, dans ce qui s’exerce comme combinatoire logique, ce sont “ les lois du nombre ” (3). Une fois isolé le principe formel de la combinatoire, qui est celui qui assure en même temps la transmission de la structure familiale, Lacan ne manque pas de signaler que dans le mode moderne d’échange qui préside au choix du partenaire et du mariage, le leurre de la liberté de choix nous conduit à ignorer la présence et la permanence des symboles qui régissent ce choix.

Le nom, la nomination et la transmission

Il y a donc une permanence ou bien une inertie qui régit le choix amoureux, sous les espèces de la condition inconsciente et néanmoins bien efficace. Est-ce cette condition qui détermine la pérennité de la transmission ? Oui, si l’on tient compte de ce qui peut se transmettre en tant que position subjective. Mais par ailleurs ce n’est pas de la condition d’amour en soi que va dépendre la transmission de la condition formelle qui assure, en tant que telle, la transmission de la structure familiale de génération en génération. La condition d’amour en tant qu’opacité qui détermine le choix du partenaire sexué, peut même être un obstacle à la transmission formelle.

Alors, pour définir cette condition formelle, considérons la famille comme étant un ensemble. Il s’agirait d’un ensemble qui inclut les “ x ” qui répondent à une propriété déterminée. Quel est le trait qui permet, dans la famille conjugale, de définir la propriété de “ x ” pour que “ x ”, en tant qu’élément, puisse être compté comme appartenant à un tel ensemble ? L’élément symbolique qui détient cette propriété dans la famille conjugale

est le patronyme. Lorsque nous parlons de patronyme, nous parlons de la transmission d'un nom, opération accomplie normalement dans et par la famille. Ceci suppose l'existence d'un autre opérateur logique : pour qu'il y ait transmission de nom il est nécessaire qu'il existe une fonction symbolique. S'il n'y avait pas de langage, il n'y aurait pas de possibilité de transmission d'un patronyme. D'où nous pouvons déduire que la famille conjugale n'est pas un constituant, mais plutôt un constitué. C'est une conséquence du fait que nous habitons dans un univers symbolique.

La transmission du nom creuse un abîme entre la famille animale et la famille humaine. Ces deux familles apparemment identiques n'ont rien en commun, elles sont radicalement distinctes. Dans la famille conjugale, ce qui est établi par la transmission du nom c'est, entre autres, la possibilité de différencier des générations. Pour différencier les générations il est nécessaire de savoir compter. Une lignée généalogique est une succession de générations qui répond à un critère qui est du même ordre que celui qui vient régir la suite des nombres naturels tels que 1-2-3-4. Pour qu'il y ait une suite générationnelle, il est nécessaire de compter $n+1=n'$ et aussi de faire valoir dans la construction de cette suite la fonction du zéro qui permet de compter le " un en plus " pour engendrer le successeur. Aussi nous remarquons qu'il y a une condition formelle, nécessaire pour qu'il y ait transmission — celle-ci étant un opérateur symbolique : la transmission du patronyme — sur laquelle s'articule un opérateur logique qui permet de construire la logique de la succession des générations : la fonction du zéro. Ces conditions constituent la pierre angulaire de ce que nous appelons la famille conjugale et appartiennent en propre au langage. Ce qui nous permet de déduire que la famille est une conséquence de la logique du langage et une entité qui trouve sa définition à être articulée en termes de discours, c'est-à-dire de lien social. Ainsi la famille est parmi les institutions humaines celle qui, par excellence, met en valeur sa propriété fondamentale : celle d'être engendrée par le symbole, et en même temps de la véhiculer : c'est cela qui constitue son côté " solide " qui caractérise " la fonction de résidu qui soutient (et du même coup maintient) la famille conjugale dans l'évolution des sociétés " (4).

Une transmission ?

Cette transmission n'est pas seulement celle qui assure la reproduction de la vie et le maintien de celle-ci selon les satisfactions des besoins, mais il est bien question dans cette transmission " d'une constitution subjective ", ce qui implique " la relation à un désir qui ne soit pas anonyme " (5). Ceci suppose l'accomplissement d'une ordonnance subjective, par où se réalise une position du sujet à l'égard du désir, d'un désir subjectivé et singulier qui ne soit pas anonyme, ni valable pour tout le monde. C'est ici que se juge la valeur de cette transmission comme relevant

du nécessaire, et que les fonctions de la mère et du père se différencient. La mère en tant que puissance de réponse transmute le cri en appel et introduit par son va-et-vient le vide de son absence. Cette absence faite symbole sera la matrice symbolique fertile à introduire la valeur de l'ensemble vide dans le réel : cette première symbolisation de son absence reçoit dans l'enseignement de Lacan le nom de désir de la mère et s'écrit : DM. DM est le symbole qui nomme l'absence de la mère : si elle n'est pas là, c'est qu'elle désire ailleurs. DM prend pour l'enfant la valeur d'un " x ", c'est-à-dire qu'il ne reçoit pas de signification tout de suite : . Ce mathème écrit le temps de la perplexité à se confronter à ce néant de l'absence de la mère. Comment l'enfant va-t-il trouver les [— Unable To Translate Box —] coordonnées de signification de cette absence, pour que ce " x " trouve une solution dans la dialectique des significations ? Pour que cela soit possible il est nécessaire qu'un autre signifiant, celui qui est appelé nom-du-père, vienne se substituer au premier, tel que [— Unable To Translate Box —] pour que le " x " puisse se résoudre en termes de signification phallique qui permette d'articuler les représentations significatisées du manque. Ainsi la fonction du père est celle qui fait valoir les noms aptes à introduire " le vecteur d'une incarnation de la Loi dans le désir " (6). La métaphore paternelle en tant que mathème vient à écrire la formule de la famille en tant que dispositif de transmission du désir.

Quelle est la conséquence de cette transmission qui fait valoir pour le parlêtre la fonction de la castration ? Déjà en 1938, dans *Les complexes familiaux*, Lacan définit la famille comme étant l'institution qui " prévaut dans la première éducation, dans la répression des instincts et dans l'acquisition de la langue ". Plus tard dans son enseignement, le Dr. Lacan substitue à la répression des instincts la fonction régulatrice de la jouissance. Ainsi la famille comme " toute formation humaine a pour essence, et non par accident, de réfréner la jouissance " (7). A cet égard la famille peut être considérée comme une petite machine : on y entre avec une certaine jouissance qu'on peut imaginer mythique et originaire, et on en sort avec un tempérament de jouissance qui reçoit le nom, dans l'enseignement de Lacan, de fonction de la castration. C'est par l'exercice de cette fonction que celui qui advient dans sa condition de vivant en tant que produit sexuel, sera admis à une place symbolique, qui lui assigne un lien de parenté, une position dans les générations et une identité civile. De ce produit du sexuel, la famille aura eu la tâche de faire advenir un sujet du désir.

Un abonnement à l'inconscient

En 1974, Lacan va désigner l'inconscient freudien comme étant de l'ordre d'un savoir qui relève d'une invention et dont la fonction est celle

d'assurer la permanence de l'espèce : “ Le savoir par Freud désigné de l'inconscient, c'est ce qu'invente l'humus humain pour sa pérennité d'une génération à l'autre(...) ” (8).

Pourquoi faut-il que le parlêtre invente un savoir pour perpétuer la génération ? C'est cela qui le différencie encore des autres espèces où ce savoir se trouve déjà là, inscrit dans le réel biologique. S'il est question d'inventer, c'est parce que sur ce point le savoir est défaillant. L'invention vient suppléer un manque de structure, un “ il n'y a pas ” qui concerne le rapport entre les sexes. S'il y a du savoir inconscient comme invention qui articule une réalité sexuelle pulsionnelle, c'est parce qu'il n'y a pas un savoir inconscient sur l'Autre sexe, et le rapport sexuel ne peut s'écrire en tant que savoir articulé. Par contre dans l'inconscient s'articule une fonction telle que la fonction du phallus par rapport à laquelle le sujet se détermine comme sexué. Homme ou femme, en tant que différence sexuelle, écrit deux façons radicalement distinctes de se déterminer à l'égard du phallus et de la castration. Ainsi le phallus qui recèle “ sa fonction symbolique dans le complexe de castration ” est le symbole qui se révèle comme étant “ le signe où le logos marque la vie de son empreinte (...) ” (9)

Force est de constater que sans le passage par la castration et sans le consentement du sujet à la fonction symbolique qui s'y incarne pour qu'il en résulte chez le sujet l'installation d'une position inconsciente, il n'y aurait aucune chance qu'il puisse “ s'identifier au type idéal de son sexe, ni même répondre sans de graves aléas aux besoins de son partenaire dans la relation sexuelle, voire accueillir avec justesse ceux de l'enfant qui s'y procréé ” (10). Ce pourquoi il nous semble que parmi ces fonctions, la plus éminente de celles qui assure notre famille conjugale, est celle qui consiste à transmettre au vivant qu'elle accueille, pour le transformer en sujet, un abonnement à l'inconscient.

NOTES

(1) J. Lacan, *Les complexes familiaux*, Bibliothèque des Analytica, Navarin, Paris, 1984, p. 17.

(2) J. Lacan, “ Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie ”, *Ecrits*, Seuil, Paris, 1966, p. 132.

(3) J. Lacan, “ Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse ”, *Ecrits, op. cit.*, p. 277.

(4) J. Lacan, “ Deux notes sur l'enfant ”, *Ornicar ?*, 37, p. 14.

(5) J. Lacan, *Ibidem*.

(6) J. Lacan, *Ibidem*.

(7) J. Lacan “ Discours de clôture sur les psychoses chez l'enfant ”, 1967.

(8) J.Lacan, “ Note italienne ”, *Ornicar ?*, 25, p. 9.

(9) J.Lacan, “ La psychanalyse vraie et la fausse ”, in *Freudiana*, 4/5, Paidós, Barcelone, 1992.

(10) Lacan, “ La signification du phallus ”, *Ecrits*, Seuil, Paris, 1966, p. 685.